



PRÉFET DE LA SOMME

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES ET DE LA MER

**Projet d'arrêté préfectoral de renouvellement du tir et du piégeage du blaireau  
dans le département de la Somme en réponse aux avis émis sur le site de la Préfecture  
et reçus directement à la DDTM**

**COMMUNIQUÉ**

Le projet d'arrêté préfectoral mis en consultation publique du 13 avril au 3 mai 2016 sur le site de la Préfecture de la Somme, au sujet de la régulation du blaireau, a fait l'objet de nombreuses contestations pendant la période autorisée.

Compte tenu du nombre d'avis reçus (158), il n'est matériellement pas possible de répondre individuellement à chacun.

A titre d'information, nous signalons que nous avons pris note des avis émis sur le site et que ceux-ci seront transmis à la préfecture avec le projet d'arrêté préfectoral.

Vous serez informé de la suite réservée à ce dossier par le même mode opératoire, à savoir un communiqué de portée générale sur le site de la préfecture.